

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

École des Sentiers



Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec

ÉCOLE DES SENTIERS





TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Mot de la direction et du président du conseil d'établissement

Portrait de l'établissement scolaire

Modalités d'élaboration

Mission, vision et valeurs

Lecture du milieu (Forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles

Explication du choix des enjeux, orientations et objectifs

Résolution du conseil d'établissement

Annexe 1 : Encadrements légaux

Annexe 2 : Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

Annexe 3 : Plan d'engagement vers la réussite du CSSD

Annexe 4 : Taux de réussite École des Sentiers aux examens obligatoires de juin

AVANT-PROPOS

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école des Sentiers est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école des Sentiers mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.



MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le projet éducatif de l'école des Sentiers pour les années 2023-2027.

À l'école des Sentiers, l'implication du personnel permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. À travers les activités éducatives, sportives et culturelles qui lui sont offertes, nos élèves peuvent s'épanouir pleinement et s'engager dans leur parcours scolaire.

C'est de concert avec les membres du personnel et les membres de la communauté que l'élaboration du projet éducatif s'est entamée. L'engagement, le dévouement et la passion des membres nous permettent de croire que nous avons tout en main pour obtenir les cibles que nous voulons atteindre. La mobilisation et la collaboration sont déjà mises en place par nos actions précises dans un continuum défini.

Ainsi, nous remercions le comité de pilotage, qui a amorcé la réflexion de nos objectifs suite aux échanges constructifs avec tous les autres membres du personnel de l'école. Nous tenons également à souligner la collaboration des élèves et des parents ayant participé aux différents sondages. Nous tenons également à remercier les membres du conseil d'établissement pour leur contribution. Ils ont fait preuve d'écoute, d'ouverture, et d'une grande collaboration à la recherche des solutions qui émanent à chacune de nos rencontres.

Notre école est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage. C'est un foyer où chaque élève est encouragé à explorer, à apprendre et à grandir, dans un environnement sûr, stimulant et inclusif.

Ensemble, construisons un avenir prometteur pour nos enfants, fondé sur les valeurs de respect, bienveillance et de collaboration.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu.

Bien cordialement,

Roberto Bruni
Président du conseil d'établissement

Caroline Lavictoire
Directrice

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Localisée dans le secteur de l'Aéroport, dans l'est de la ville, l'école des Sentiers est un établissement dynamique faisant partie intégrante du Centre de services scolaire des Draveurs. Avec environ 180 élèves et une équipe de près de 40 membres du personnel, notre école offre un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant.

Ayant un portrait socio-économique défavorisé (IMSE 9), nous accueillons une diversité d'élèves provenant de milieux variés, portant ainsi une attention particulière à l'inclusion et à l'équité. Nous sommes fiers d'offrir le club des petits déjeuners, contribuant ainsi à assurer que tous nos élèves commencent leur journée scolaire sur un pied d'égalité.

Nous offrons des services d'enseignement préscolaire, primaire ainsi que deux classes spécialisées en déficience intellectuelle légère. Notre école est répartie sur deux étages. Un élément distinctif de notre école est son emplacement à proximité des sentiers du Lac Beauchamp, favorisant ainsi les activités en plein air. Nous mettons à profit cet environnement naturel en proposant des classes extérieures et des après-midis plein air pour tous les groupes. Nous sommes également fiers d'offrir un service de garde accueillant les élèves dès 6h50 jusqu'à 17h30. Nos élèves bénéficient ainsi d'un espace sécuritaire et stimulant où sont organisés jeux et activités.

Afin d'accompagner nos élèves vers la réussite scolaire, notre équipe pédagogique travaille en étroite collaboration. Des enseignants, des enseignants spécialistes, des enseignants-orthopédagogues et des orthopédagogues s'engagent à offrir un enseignement de qualité adapté aux besoins individuels de chaque enfant. De plus, notre équipe d'intervention, composée de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés, assure un soutien particulier aux élèves nécessitant un accompagnement spécifique. Enfin, nous bénéficions du soutien apporté par les professionnels du service des ressources éducatives du Centre de services scolaire des Draveurs, avec qui nous travaillons en étroite collaboration pour le bien-être et la réussite de nos élèves.

L'école des Sentiers s'engage à offrir un environnement éducatif enrichissant, où chaque élève est encouragé à s'épanouir et à atteindre son plein potentiel, peu importe le sentier qu'il empruntera dans son parcours scolaire.

MODALITÉS D'ÉLABORATION

Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école a participé aux travaux d'élaboration du projet éducatif. Les valeurs, la mission et la vision de l'école avaient déjà été déterminées. Les membres du personnel ont choisi de les conserver.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement, les parents, les membres du personnel ainsi que les élèves (3^e à la 6^e année) ont été invités à répondre à un sondage. Par la suite, l'équipe-école a analysé les résultats. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité, a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP. À chaque rencontre du CÉ un point d'information était à l'ordre du jour afin de permettre un suivi des travaux.

Suite à l'analyse des milieux, l'équipe a pu constater que les deux clientèles distinctes à chaque édifice avaient des caractéristiques et des besoins différents. De cette réflexion, un processus de consultation a eu lieu afin de faire de l'édifice Lavigne et des deux édifices de Sainte-Maria-Goretti deux écoles distinctes avec chacune leur propre acte d'établissement et ce, à compter du 1^{er} juillet 2023. Cette décision a été entérinée lors du CA du 29 juin 2023.

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'équipe s'est réunie à nouveau afin d'ajuster le projet éducatif à nos valeurs de l'école des Sentiers. C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.

MISSION

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

À l'école des Sentiers, chaque membre du personnel accompagne les élèves dans leurs apprentissages en incarnant nos valeurs fondamentales de collaboration, de bienveillance et de respect. Fidèles à notre nom, nous croyons que tous les sentiers mènent à la réussite, quels que soient ceux empruntés par les élèves. Notre école se distingue par son engagement envers l'apprentissage en plein air, favorisant le mouvement et l'exploration dans la nature. Grâce à un personnel dévoué, nous créons un environnement propice à l'épanouissement de tous les élèves, assurant ainsi que chaque sentier parcouru soit une voie vers la réussite.

VISION

Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de l'école des Sentiers.

***Ensemble, sur les différents
sentiers qui mènent à la
réussite!***

VALEURS

Respect : Nous cultivons le respect à travers des interactions basées sur l'écoute et la considération de l'autre, en enseignant aux élèves l'importance du respect de leurs pairs, des adultes et de l'environnement.

Bienveillance: Nous créons un environnement chaleureux et inclusif, où chaque élève se sent valorisé et soutenu, grâce à une approche empathique.

Collaboration : Nous encourageons le travail d'équipe et la coopération à travers des projets de groupe et des ateliers collaboratifs pour renforcer l'esprit d'équipe parmi les élèves et le personnel.

LECTURE DU MILIEU

Forces	Faiblesses
Club des petits déjeuners Ateliers MOOZOOM Remise de méritas Médiateurs Travail d'équipe et soutien entre collègues Services directs à l'élève Projets entre niveaux	Manque de parascolaire Application des valeurs de l'école par tous Aménagement de la cour d'école Surveillances actives Encadrements des comportements Aménagement de la bibliothèque
Opportunités	Menaces
Proximité Lac Beauchamp Lire et faire lire Policier éducateur Service de traiteur Organisme de participation de parents (OPP) Programme de prévention des violences sexuelles	Manque de personnel légalement qualifié Locaux petits, mal adaptés et manquants Manque de professionnels

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en lecture

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement, de la 6 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en langue d'enseignement, de la 6 ^e année du primaire	89% d'ici juin 2027

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'ateliers de sensibilisation et de prévention auprès de tous les élèves qui traitent de la gestion des conflits afin de prévenir la violence et l'intimidation	Nombre d'ateliers offerts par année	Trois ateliers offerts par année à tous les niveaux d'ici juin 2027

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'activités éducatives et sportives en plein air	Nombre d'activités offertes par année	Un après-midi plein air offert aux deux semaines, une activité éducative extérieure offerte par mois, par groupe, par année d'ici juin 2027

Enjeu : L'implantation d'une culture numérique

Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'initiatives numériques des élèves de l'école des Sentiers	Nombre d'initiatives numériques vécues en salle de classe	Deux initiatives numériques (logiciel et robotique) exploitées par classe, par année d'ici juin 2027

EXPLICATION DU CHOIX DES ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Après avoir fait l'analyse de notre milieu, nous avons dû déterminer les enjeux, orientations et objectifs. Les enjeux et orientations choisis découlent du plan stratégique du ministère de l'Éducation.

Le premier enjeu est la réussite de nos élèves. À la suite de notre analyse de nos taux de réussite aux épreuves ministérielles depuis 2019, nous avons choisi une orientation pour augmenter le taux de réussite en lecture de nos élèves. Étant donné que la lecture touche l'ensemble des élèves du préscolaire à la 6^e année ainsi que plusieurs sphères d'apprentissage, les enseignants souhaitent poursuivre leur travail collaboratif. De plus, ils désirent arrimer les pratiques entre les niveaux.

Le deuxième enjeu choisi est en lien avec le bien-être physique et psychologique des élèves. Cet enjeu est toujours une priorité du ministère. Suite à notre analyse, nous avons ciblé deux grandes orientations. La première choisie est d'assurer un milieu de vie sécuritaire à nos élèves. Nous avons ciblé cette orientation afin de permettre aux élèves de développer leur capacité à vivre ensemble de façon harmonieuse. C'est pour cette raison que notre objectif est d'augmenter le nombre d'ateliers de sensibilisation et de prévention auprès des élèves par nos techniciens en éducation spécialisée. La deuxième orientation que nous avons ciblée est d'assurer un milieu de vie sain aux élèves. Pour ce faire, nous avons choisi un objectif permettant aux élèves de se développer dans l'environnement qui nous entoure. Nous souhaitons donc augmenter le nombre d'activités éducatives et sportives en plein air.

Le troisième enjeu que nous avons choisi de travailler est l'implantation d'une culture numérique. Il s'agit de l'une des priorités du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Au sein de notre équipe, l'ensemble des enseignants ont la volonté de se perfectionner en numérique afin d'augmenter le nombre d'initiatives numériques offertes aux élèves de l'école des Sentiers afin qu'ils développent leurs compétences pédagogumériques.

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;

les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;

les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;

les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;

la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par _____ que le projet éducatif 2023-2027 de l'école des Sentiers soit adopté.

ANNEXE 1 : ENCADREMENTS LÉGAUX

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :

- La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;

Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);

Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

ANNEXE 2

PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC 2023-2027

Orientation 1 :

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise. L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.

Objectif 1 :

Accroître la réussite des élèves

La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21^e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDAAs, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de montrer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

ANNEXE 2 (SUITE)

PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC 2023-2027

Orientation 3 :

Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

Objectif 4 :

Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

Objectif 5 :

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

ANNEXE 3

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CSS DES DRAVEURS

OBJECTIFS	JUIN 2022	CIBLES	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmentés.	82,8%	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire.	Juin 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027

ANNEXE 4

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE 6^E ANNÉE EN LECTURE

2018	2019	2020	2021	2022	2023
------	------	------	------	------	------

78	85	*	*	71	93
----	----	---	---	----	----

* (années COVID, pas d'examen MEQ)



*Ensemble,
sur les différents sentiers qui mènent à la réussite!*